



LIMOGES

ARTS DU FEU
ET INNOVATION



SÉANCE DU 3 JUILLET 2020



COMPTE-RENDU D’AFFICHAGE



Le Conseil Municipal de la commune de Limoges légalement convoqué le 29 juin 2020 en séance publique par le Maire sortant s'est réuni dans la salle Louis Longequeue à l'Hôtel de Ville, le 3 juillet 2020, à 18 h, sous la présidence de M. LOMBERTIE, Maire sortant.

Conformément à l'article 9 de l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 et aux fins de respect des règles sanitaires en vigueur, la réunion du conseil municipal s'est tenue dans un lieu différent de la salle habituelle située à l'Hôtel de Ville.

Etaient présents MM. et Mmes les Conseillers municipaux :

Élisabeth UPTON DESOBRY, Philippe PAULIAT-DEFAYE, Rémy VIROULAUD, Marc BIENVENU, Paul BRUTUS, Michel CUBERTAFOND, René ADAMSKI, Émile Roger LOMBERTIE, Françoise ARCHAMBEAUD, Nadine RIVET, Jacques BENN, Jean-Marie LAGEDAMONT, Jean-Marie BOST, Isabelle DEBOURG, Jamal FATIMI, Isabelle LECOMTE-CHAULET, Isabelle MAURY, Nezha NAJIM, Vincent BROUSSE, Nathalie VERCOUSTRE, Laurence JAYAT, Muriel LASKAR, Samia RIFFAUD, Vincent JALBY, Zarah TERQUEUX, Catherine MAUGUIEN-SICARD, Corinne ROBERT, Sylvie ROZETTE, Marie-Ève TAYOT, Sarah GENTIL, Nathalie MEZILLE, Patricia VILLARD, Vincent LEONIE, Laurent OXOBY, Ibrahima DIA, Rhabira ZIANY BEY, Laurent MANDON, Benjamin BATTISTINI, Valérie-Anne TREHET, Matthieu PARNEIX, Guillaume GUERIN, Vincent REY, Amandine JULIEN, Julien CAZENAVE, Geneviève LEBLANC, Gilbert BERNARD, Frédéric ROCH, Thierry MIGUEL, Gülsen YILDIRIM, Shérazade ZAITER, Christelle MERLIER, Olivier DUCOURTIEUX, Nabila ANIS, Thibault BERGERON, Jérémy ELDID.

Conformément à l'article 10 de la loi n°2020-90 du 23 mars 2020 d'urgence et par dérogation à l'article L 2121-20 du code général des collectivités territoriales, un membre du conseil municipal peut recevoir deux pouvoirs.

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

M. LOMBERTIE, Maire sortant, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections municipales du 28 juin 2020 :

- Nombre d'électeurs inscrits74 682

- Nombre des bulletins et enveloppes trouvés
dans l'urne (votants)25 449

- Nombre de suffrages exprimés24 316

- Nombre de voix obtenues par chaque liste de candidats :
 - Liste « Gauche citoyenne sociale écologiste »
conduite par Thierry MIGUEL 9 977 voix soit 41,03 %

 - Liste « Limoges au cœur »
conduite par Émile Roger LOMBERTIE 14 339 voix soit 58,96 %

⇒ Répartition des sièges :

- 11 sièges ont été attribués à la liste « Gauche citoyenne sociale écologiste »,
- 44 sièges ont été attribués à la liste « Limoges au cœur »,

M. LOMBERTIE, maire sortant, a déclaré installés dans leurs fonctions de conseillers municipaux :

Élisabeth UPTON DESOBRY, Philippe PAULIAT-DEFAYE, Rémy VIROULAUD, Marc BIENVENU, Paul BRUTUS, Michel CUBERTAFOND, René ADAMSKI, Émile Roger LOMBERTIE, Françoise ARCHAMBEAUD, Nadine RIVET, Jacques BENN, Jean-Marie LAGEDAMONT, Jean-Marie BOST, Isabelle DEBOURG, Jamal FATIMI, Isabelle LECOMTE-CHAULET, Isabelle MAURY, Nezha NAJIM, Vincent BROUSSE, Nathalie VERCOUSTRE, Laurence JAYAT, Muriel LASKAR, Samia RIFFAUD, Vincent JALBY, Zarah TERQUEUX, Catherine MAUGUIEN-SICARD, Corinne ROBERT, Sylvie ROZETTE, Marie-Ève TAYOT, Sarah GENTIL, Nathalie MEZILLE, Patricia VILLARD, Vincent LEONIE, Laurent OXOBY, Ibrahima DIA, Rhabira ZIANY BEY, Laurent MANDON, Benjamin BATTISTINI, Valérie-Anne TREHET, Matthieu PARNEIX, Guillaume GUERIN, Vincent REY, Amandine JULIEN, Julien CAZENAVE, Geneviève LEBLANC, Gilbert BERNARD, Frédéric ROCH, Thierry MIGUEL, Gülsen YILDIRIM, Shérazade ZAITER, Christelle MERLIER, Olivier DUCOURTIEUX, Nabila ANIS, Thibault BERGERON, Jérémy ELDID.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

M. Julien CAZENAVE été désigné en qualité de secrétaire.

ELECTION DU MAIRE

Mme UPTON-DESOBRY, la plus âgée des membres du conseil municipal, a pris la présidence de l'assemblée et a invité le conseil municipal à procéder à l'élection du Maire au scrutin secret et à la majorité absolue.

Les candidatures de M. LOMBERTIE et M. MIGUEL ont été présentées.

Le conseil municipal a désigné quatre assesseurs pour constituer le bureau chargé du dépouillement des votes : Mme Amandine JULIEN, M. Julien CAZENAVE, M. Thibault BERGERON et M. Jérémy ELDID.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- M. Émile Roger LOMBERTIE : 43 voix
- M. Thierry MIGUEL : 11 voix

M. Émile Roger LOMBERTIE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire.

ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Le conseil municipal a décidé de fixer à 15 le nombre des Adjointes au Maire.

Les Adjointes sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage, ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Une seule liste « Limoges au cœur » a été déposée.

Il a été procédé à l'élection des Adjointes au Maire sous le contrôle du bureau précédemment désigné.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Liste « Limoges au coeur » : 44 voix.

Ont été proclamés Adjointes et immédiatement installés les candidats suivants, qui ont pris rang comme suit dans l'ordre de la liste « Limoges au coeur » :

- 1 – Vincent JALBY
- 2 – Samia RIFFAUD
- 3 – Guillaume GUERIN
- 4 – Sylvie ROZETTE
- 5 – Jean-Marie LAGEDAMONT
- 6 – Catherine MAUGUIEN-SICARD
- 7 – Vincent LÉONIE
- 8 – Nadine RIVET
- 9 – Philippe PAULIAT-DEFAYE
- 10 – Sarah GENTIL
- 11 – Rémy VIROULAUD
- 12 – Isabelle MAURY

13 – Vincent BROUSSE

14 – Isabelle DEBOURG

15 – Ibrahima DIA